

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE MARDI 17 NOVEMBRE 2015

<b>OBJET :</b>	<b>Soutien à la candidature « Paris Est Future » de l'université Paris-Est pour l'action IDEX/I-SITE du programme d'investissement d'avenir</b>
----------------	---

### EXPOSE DES MOTIFS

Conformément à la délibération du Conseil Communautaire en date du 24 juin 2014, le soutien à l'innovation, à l'enseignement supérieur et à la recherche fait partie intégrante des compétences de la Communauté d'agglomération Seine-Amont.

L'Université Paris-Est Créteil (UPEC) constitue d'ores et déjà un partenaire privilégié de la Communauté d'agglomération Seine-Amont ; de nombreux liens ont été tissés permettant de prévoir en 2015 la signature d'une convention de partenariat.

L'UPEC fait partie de la Communauté d'universités et établissements « Université Paris-Est » (UPE).

L'UPE regroupe 50 000 étudiants et 70 unités de recherche. Elle réunit des universités, des écoles (ingénieur, vétérinaires, architecte), des organismes de recherche et des agences. Conformément à la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, l'UPE prévoit l'élaboration d'un contrat de site, exprimant une stratégie scientifique partagée qui donnera l'opportunité à l'UPE notamment de renforcer son ancrage territorial.

L'Action « IDEX / I-SITE » du programme d'investissement d'avenir vise à « faire émerger des pôles universitaires d'excellence capables d'affronter la concurrence mondiale ». La candidature de l'Université Paris Est « Paris-Est FUTURE » fait partie des 8 dossiers qui ont été présélectionnés, avec notamment Nice, Grenoble, Lorraine et Clermont.

Par cette candidature, l'ambition de l'UPE est d'être positionnée comme acteur européen et international incontournable dans deux domaines et leurs croisements : ONE HEALTH (Une seule santé) et ENJEUX URBAINS. Ces deux axes (santé et urbains) sont présentés par l'UPE sous forme de « Cluster santé –société (Cluster ONE HEALTH) et Cluster Ville environnement (Cluster URBAN SOLUTIONS) », avec la mise en place d'un « Guichet unique », permettant d'accéder à l'ensemble des ressources.

L'UPE souhaite obtenir le maximum de marques d'intérêt et d'engagement de partenariats, notamment celui de la Communauté d'agglomération Seine-Amont, afin d'obtenir le meilleur positionnement permettant la réussite de sa candidature. L'UPE prévoit ainsi dans le montage de son dossier « Paris-Est Future » trois catégories de partenaires : les membres du « Club » des entreprises, les partenaires co-financeurs et les « Partenaires Premium ». Le « partenaire Premium » contribue par son soutien au développement de projets à fort potentiel définis avec l'UPE.

Le dossier de candidature de l'UPE a été déposé courant octobre et l'audition finale aura lieu en janvier 2016.

Les axes thématiques privilégiés dans la candidature de l'UPE (Santé et Enjeux urbains) correspondent aux Domaines d'Activité Stratégiques (DAS) de la CASA, notamment l'« Ingénierie urbaine et la transition énergétique », la « Silver Economie » et la « Santé & Co ». Ce positionnement du dossier de l'UPE permet ainsi d'envisager des retombées concrètes pour la Seine-Amont en termes d'innovation et de formation intéressant les entreprises, les filières et les habitants.

Le financement annuel attendu du PIA pour ce projet s'il est retenu est de 5 à 7M € par an sur une durée de 10 ans, avec une évaluation du dossier prévue la quatrième année. Ce financement permettra à l'UPE de lever des cofinancements pour la mise en œuvre de projets à potentiel.

Considérant que cette candidature de l'UPE représente un enjeu important pour le territoire de la CASA en termes de projets potentiels, il est proposé de soutenir cette candidature et de positionner la CASA comme partenaire privilégié (« Partenaire Premium ») de Paris-Est Future, avec une ligne de cofinancement de 30 000 € par an à compter de 2016 si la candidature de l'UPE est retenue à cette action IDEX/I-SITE du programme d'investissement d'avenir.

Dans ce cas, Paris Est Future fera l'objet d'une convention de partenariat avec l'UPE qui sera soumise et fera l'objet d'une délibération du Conseil de territoire en 2016. Ce financement sera dédié à des projets concrets concernant la CASA. Les fonds seront sollicités exclusivement en fonction des projets mis en œuvre. Ce partenariat permettra ainsi de contribuer au développement économique du territoire à travers des projets de recherche et développement et/ou de formation associant, ou portés par l'UPE, en lien avec les filières innovantes du territoire.

#### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

- Oüi l'exposé des motifs,
- Vu la délibération n° 2014-06-24- 094 relative à la définition de l'intérêt communautaire en matière de développement économique, élargissant notamment le champ d'action d'intérêt communautaire au soutien aux filières et secteurs économiques, à l'innovation et à l'enseignement supérieur et à la recherche,
- Vu la délibération n°2015-05-26-191 approuvant la stratégie économique de la communauté d'agglomération Seine amont
- Vu la délibération n° 2015-11-17-241 relative à la convention de partenariat entre l'UPEC et la Communauté d'agglomération Seine-Amont,
- Considérant l'intérêt pour le territoire que représente le projet Paris Est Future présenté par l'Université Paris Est en matière de potentiel d'innovation, de formation initiale et continue et d'appui au développement économique,

#### **APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE**

Article 1 : De soutenir la candidature « Paris Est Future » de l'université Paris-Est pour l'action IDEX/I-SITE du programme d'investissement d'avenir.

Article 2 : De positionner la Communauté d'agglomération comme partenaire premium du projet Paris Est Future de l'UPE avec un financement de projets concrets intéressant le territoire de la Seine-Amont pour un montant annuel maximum de 30 000 € sur la durée prévue de 10 ans du projet, sous réserve que ce projet de l'UPE soit sélectionné.

Article 3 : Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2016.

Michel Leprêtre  
Président de la Communauté d'agglomération  
Seine-Amont